Comptabilité publique

La Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP)

1 jour (7h00) | 4,6/5 | CPTG-6819235 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 795 € ht

Formations Compétences Métier › Comptabilité - Gestion › Comptabilité publique

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Identifier les évolutions du décret 2012-1247 ayant pour but d'améliorer la capacité de pilotage des organismes publics
- Reproduire la nouvelle présentation des tableaux de gestion budgétaire et de suivi comptable issue de la GBCP
- Utiliser au travers d'un cas fil rouge l'ensemble des documents de gestion budgétaire et de suivi comptable.

Sur l'année 2023, le taux d'atteinte des objectifs est de 4,67/5

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

Prérequis

Connaître les fondamentaux de la gestion budgétaire et comptable publique

Public concerné

Dans les établissements publics sous tutelle de l'Etat :.

Agents des services comptables et budgétaires, responsables et cadres de services marchés

Ordonnateurs des crédits de l'établissement

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Définir les enjeux de la GBCP

- Présentation de la gestion budgétaire et comptable publique
 - définition
 - calendrier
 - acteurs concernés
 - enjeux de la comptabilité budgétaire des AE et CP
 - particularités
- Les grands principes
 - contenu et finalités
 - crédits limités
 - équilibre budgétaire
- Modernisation et organisation
 - impacts organisationnels
 - dématérialisation...
- GBCP et pilotage
 - principes de pluriannualité
 - soutenabilité budgétaire

Mettre en pratique les nouveaux tableaux de gestion budgétaire et de suivi comptable – Synthèse des documents budgétaires

ÉTUDE DE CAS
À partir d'un cas « fil rouge », les participants analyseront les tableaux de bord budgétaires et financiers

- Tableau des emplois
- Tableau des autorisations budgétaires
- Tableau d'équilibre financier
- Tableau des opérations pour compte de tiers
- Tableau de situation patrimoniale (tableau de compte de résultat - tableau de financement)
- Tableau présentant le plan de trésorerie
- Tableau des opérations liées aux recettes fléchées

- Tableau des opérations pluriannuelles
- Tableau de présentation de l'ensemble des apports à l'activité conduite par les unités de recherche
- Tableau de présentation des objectifs et des résultats

Analyse critique constructive de modèles proposés par l'animateur
Travaux sur les modèles utilisés par les stagiaires

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis :

Quiz avant la formation et après la formation pour mesurer les acquis, la progression.

Évaluation à chaud :

À la fin de la formation, un bilan qualité dématérialisé pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation.

Évaluation à froid :

À J+3 mois, une e-évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle.

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.